AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Adolph Zenneck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,972—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary J. Zenneck, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
3 mars—3 7 12

Succession de Marie Dufour.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 48,869—Division D—Attendu que Jean Phi'ip Chéron a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Marie Dufour, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
3mars—3 7 12

Succession de Mme Dora Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,805—Division A.—Attendu que Alexander Nelson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Dora Nelson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 fév—28—mars 3 8

Succession de Philip Connolle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,604—Division C—Attendu que Mary P. Gitney, veuve de Philip Connolle, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Connolle, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
28 fév—28—mars 3 8

Succession de Jules Kahn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 48,823—Division B—Attendu que Bernard Ritter a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jules Kahn, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 fév—28—mars 3 8.

Succession de Mary A. Roust.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 48,799.—Division B—Attendu que William C. Roust a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary A. Roust, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
26 fév—26—mars 1 6

Succession de Mme Barbara F. Eichhorn, veuve de Chas Weishaar, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 48,793 — Division C.—Attendu que Charles G. Weishaar, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Barbara F. Eichhorn, veuve de Chas Weishaar, Jr, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
26 fév—26—mars 1 6

Succession de William Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,733—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Louisa Braud administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
1er mars—1 5 10

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 48,855, Division B—B. J. Schneider versus ses créanciers — Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Bernard J. Schneider, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jeff C. Wenck, Esq, notaire public, en son bureau, No 215 rue Carondelet, en cette ville, commençant JEUDI, le 12 mars 1896, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et qu'un inventaire de la propriété et de l'actif rendus dans cette affaire soit fait par Jeff C. Wenck, notaire public, et que B Dreifus et G. P. Molloy, soient nommés assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété à être inventoriée d'après la loi.
Nouvelle-Orléans, 27 février 1896.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 mars—3 8 12

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 48,741—Division D.—James V. Bofill & Co. vs leurs créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens des pétitionnaires la raison commerciale de James V. Bofill & Co, composée de James V. Bofill et de Mollie E. Bofill, sa femme, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Félix J. Dreyfous, notaire public, à son bureau, dans la bâtisse du Liverpool London and Globe Insurance Company, à l'encoignure des rues Commune et Carondelet, en cette ville, commençant le lundi, 30me jour de mars 1896, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et dans l'intervalle que toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues et que E. H. Bloch, Esq, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 20 février 1896.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
21 fév—21—mars 10 30

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 47,760, Division D—Achille Maurin vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers d'Achille Maurin, insolvable, soit convoquée et tenue pardevant Bussière Rouen, Esq., notaire public, en son étude, No 710 rue Union, en cette ville, commençant le MERCREDI, 11me jour de mars 1896, à 11 heures A. M., dans le but de considérer, déterminer et fixer le temps, les termes et les conditions par lesquels les propriétés livrées par le dit insolvable devraient être vendues.
Nouvelle-Orléans, 21 février 1896.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
22 fév—22 mars 3 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ovide LeBesque, agent, vs M. et Mme George Williams.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 24,263—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques en face de mon entrepôt, ancien No 95 nouveau No 429 rue Royale, entre Conti et St Louis, dans le 2me District de cette ville, JEUDI, le 5 mars 1896, à 11 A. M., des propriétés suivantes, à savoir:—
Un lot de meubles de maison, etc., saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
21 fév—21 28—5 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Sixième District.

Agréable Résidence Cottage et Bâtisse en bois, contigue connue par les Nos 4121 au 4127 rue Magasin.

Succession de Leo. Englander.

No 48,221—Cour Civile de District pour la roisse d'Orléans, Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 24 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté du 10 février 1896, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Leo. Englander, Dossier No 48,221 de la dite Cour; sera vendu aux enchères publiques, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Magasin, Camp et Milan, désignés comme lots Nos 4 et 24, sur un plan par C. A. Hedden, daté le 25 novembre 1851; le dit lot No 4 mesure 30 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; le lot No 24 est contigu au lot ci-dessus, et mesure 30 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 150 pieds 2 lignes entre lignes parallèles d'après le dit plan, le tout en mesure américaine.

Les améliorations désignées comme les Nos 4121 et 4127 rue Magazine, comprennent la résidence-cottage convenable et agréable, ayant deux étages additionnels dans le fond, construite retirée de la ligne de la rue, avec galeries sur la façade et sur le côté, contenant 8 chambres, etc., citerne, hangar dans le fond, entrée pour wagon, etc., aussi une maison en bois faisant directement face à la rue, contenant deux chambres occupées comme boutique de ferblantier et louées à raison de $8 par mois. L'emplacement est extrêmement commode, à proximité des marchés, écoles et églises de différentes dénominations; des chars électriques sur le devant, etc. Un bon placement avec un avenir qui ne pourra qu'en faire hausser la valeur.

Conditions de la vente.—La moitié comptant, balance à 1 et 2 ans, portant 8 0[0 d'intérêt, ensemble avec les clauses usuelles.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. H Downing, notaire. L'acquéreur assumera les taxes de 1896, et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.
13 fév—13 16 23—mars 1 8 15 22 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion Exceptionnelle.

CE GRAND SITE DE VALEUR

Connu comme le Half-Way House Property, situé à la jonction du Nouveau Chemin Coquillé (New Shell Road) et le Chemin de la Métairie, faisant face au Nouveau Bassin, près du magnifique Cimetière de la Métairie, commandant presque l'entière façade du Oakland Park, à proximité au terminus de la ligne de chemin de fer de la rue du Canal et sans contredit la plus belle localité pour une belle entreprise manufacturière, scierie, jardin ou autres industries ayant besoin de terrains vagues, facilités maritimes et accessibilité facile au centre et à toutes les autres parties de la ville. Le tout embelli par de magnifiques arbres fruitiers, ombreux et autres, etc.

Succession de Samuel Fasnacht.

No 24,516 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR PAUL & GURLEY.—Albert Paul, encanteur.—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, 10 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 janvier 1896 et d'un ordre subséquent daté du 27 janvier 1896, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Samuel Fasnacht, No du dossier 24,516, de la dite Cour, il sera vendu à l'encan—

1° Une portion de terre située dans la Paroisse d'Orléans dans cette ville et dans cet Etat à la jonction du New Shell Road et du Métairie Road, mesurant 300 pieds de face sur une ligne parallèle avec le nouveau canal (the New Shell Road) à une distance à peu près ou pas moins de 120 pieds du bord (ou rive) du dit Canal par 400 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et faisant face au Chemin de la Métairie (Métairie Road); ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une bâtisse en bois à un étage anciennement en usage comme une buvette et café; une bâtisse en briques en usage comme un atelier et magasin de jardinier.

2° Une certaine portion de terre, située dans la paroisse d'Orléans, dans cette ville et dans cet Etat, étant de forme triangulaire et mesurant 143 pieds 8 pouces et 3 lignes de face sur le New Canal Shell Road, à une distance de 120 pieds du dit Canal, 262 pieds, un pouce de profondeur sur la ligne vers le chemin de la Métairie, où elle se joint à la propriété ci dessus décrite et 295 pieds, 7 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté de la ville, se joignant à la propriété de Samuel M. Read, ou représentants, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, consistant en une résidence à un étage, serre chaude, etc.

Pour plus amples informations voyez le plan à la Bourse.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, et la balance du prix d'achat en billets de l'acquéreur en montants égaux, payables à un et deux ans après la date de l'adjudication, respectivement, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, à partir de la date, garanti par hypothèque sur les dites propriétés, avec toutes les clauses usuelles, 5 0[0 d'honoraires d'avocat, coûts, etc., qui sont spécifiés dans les hypothèques sur les dites propriétés.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant J. Duvignaud, notaire public. Un dépôt de 10 0[0 requis au moment de l'adjudication.
2 fév—2 9 16 23—1 8 mars à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison seule en bois avec deux grands lots No 1762 rue Roman près Annette, 3e district.

Succession de Valentine Schaff.

No. 46,921—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune, le MARDI, 17 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 5 février 1896, dans la succession de Valentine Schaff, il sera vendu à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre contigus, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Solidelle, maintenant Roman, Prosper, maintenant Allen, et Annette, De-bigny, St-Bernard, désignés comme lots 13 et 14, d'après un croquis par F. De Armas, et mesurant chacun 27 pieds 11 pouces de face à la rue Solidelle, maintenant Roman, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 150 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois à un étage, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc. Localité s'améliorant et près du marché St Bernard, des églises et des écoles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance en billets garantis par hypothèques et liens du vendeur sur la propriété, payables à un et deux ans, avec 8 0[0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité et les assurances. L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1895.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodule Buisson, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera demandé au moment de l'adjudication.
12 fév—12 16 23—1 8 17 mars

VENTES A L'ENCAN

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Peter Weber.

No. 47,080 Cour Civile de District.

MARDI, 3 MARS 1896.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur—Bureaux No 629 rue Commune—MARDI, 3 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre en date du 29 janvier 1896, rendu par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire de la Succession de John Peter Weber, No 47,080, du dossier de la dite Cour et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique:

Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans la partie anciennement connue comme faubourg Plaisance, étant l'ilet No 13 du dit faubourg, maintenant No 275 du plan de ville qui est compris entre les rues Chestnut, Toledano, Camp et l'avenue de la Louisiane. Les dits lots sont désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10 sur un plan fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil, en date du 15 décembre 1894 et mesurant comme suit à savoir:

Le dit lot No 6 étant le cinquième lot de l'encoignure des rues Chestnut et Tolédano et mesure trente-deux pieds [32] de face à la rue Chestnut sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix-huit pieds [118]; les bâtisses sur le dit lot sont désignées par les numéros municipaux 3318 et 3320 de la rue Chestnut et consistent d'une résidence en bois à un étage à deux corps de logis retirée de la rue et ayant galerie de façade, quatre chambres, office, hangar, cuve, etc, chaque côté rapporte par an $361.

Le dit lot No 7, qui est le quatrième lot de l'encoignure des rues Chestnut et Toledano et mesure trente-deux pieds (32) de face à la rue Chestnut, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix-huit pieds (118), les bâtisses sur le dit lot sont désignées par les numéros 3312 et 3314 rue Chestnut et consistent en une résidence en bois, avec deux corps de logis, retirée de la rue et ayant galerie de face, quatre chambres, office, hangar, cuve, etc. chaque côté rapporte $236 par an.

Ledit lot No 8 qui est le troisième lot de l'encoignure des rues Chestnut et Toledano et mesure trente-deux pieds [32] de face à la rue Chestnut sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de cent dix-huit pieds [118]. Les bâtisses sur ledit lot sont désignées par les numéros municipaux 3308 et 3310 rue Chestnut et consistent d'une résidence en bois à un étage avec deux corps de logis, retirée de la rue, ayant galerie de face, quatre chambres, office, hangar, cuve, etc. Chaque côté rapporte $236 par an.

Le lot No 9, qui est le deuxième de l'encoignure des rues Chesnut et Toledano, mesure trente-deux (32) pieds de face à la rue Chesnut sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de cent dix-huit (118) pieds; les bâtisses sur le dit lot sont désignées par les numéros municipaux 3304 et 3306 de la rue Chesnut et consistent en une résidence en bois à un étage et à deux corps de logis, ayant galerie de façade, cinq chambres, cabinet, hangar, cuve, etc.; chaque côté rapporte par an $360.

Le lot No 10 qui forme l'encoignure des rues Chestnut et Toledano, et mesure trente-deux pieds [32] de face à la rue Chestnut, sur une profondeur et de face à la rue Toledano de cent dix-huit pieds [118] entre lignes égales et parallèles. Les bâtisses sur le dit lot sont désignées par les numéros municipaux 3,300 et 3,302 rue Chestnut et consistent d'une résidence en bois, à deux étages, retirée de la rue, ayant galerie de face, quatre chambres, et deux cabinets au rez-de-chaussée et quatre chambres au premier étage, une cour de face et dans le fond, deux cuves, hangars, et rapportant par an $312.

Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Sud Remparts anciennement Cirque, Julie, Girod et Dryades, anciennement Philippa, désignés par les lettres A, B, C, sur un plan dressé par A. C. Bell, voyer de ville, en date du 9 octobre 1895, et mesure comme suit, à savoir:

Le dit lot désigné par la lettre A, mesure vingt pieds (20) huit pouces (8) et sept lignes (7) de face rue sud Remparts sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds (95) quatre pouces (4) entre lignes égales et parallèles, le dit mesurement de vingt pieds (20) huit pouces (8) et sept lignes (7) inclu une moitié d'une allée en commun au dit lot A et le lot touchant B, la dite allée mesure trois pieds (3) et cinq pouces (5) de face à la rue sud Remparts s'étendant en profondeur de quarante huit pieds [48] dix pouces [10] ou le même morceau et ligne de la propriété continue du milieu de la dite allée du fond du dit lot. Les améliorations sur le dit lot sont désignées par le numéro municipal 748 Sud Remparts. Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant de grandes chambres au rez-de-chaussée, occupée comme une boulangerie et pâtisserie, deux chambres au premier étage avec galeries de façade et à l'arrière, une cuisine en briques à deux étages dans le fond ayant une chambre au rez-de-chaussée et deux chambres au premier étage, galerie, cuve, four, hangar, etc, rapportant $480 par an.

Ledit lot désigné par la lettre "B" mesurant vingt pieds [20] cinq pouces [5] et deux lignes [2] de face à la rue Sud Remparts sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-quinze pieds [95] quatre pouces [4], ledit mesurement sur la rue Sud Remparts de vingt pieds [20] cinq pouces [5] et deux lignes [2] inclus la moitié d'une allée en commun au dit lot "B" et le lot "A" qui touche, la dite allée mesure trois pieds (3) cinq pouces (5) de face à la rue Sud Remparts sur quarante huit pieds (48) dix pouces (10) de profondeur entre lignes égales et parallèles, au dit point la ligne de la propriété s'étend au fond du lot. La bâtisse sur le dit lot est désignée par le numéro municipal 750 Sud Remparts.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une bâtisse en briques à deux étages ayant de grandes chambres au rez de chaussée, occupées comme un bar room, et deux chambres au premier étage, galeris de face et de fond, une cuisine en briques dans le fond ayant deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au premier étage, galerie, cuve, hangar, etc., et rapportant $420 par an.

Le dit lot désigné par la lettre C, mesure trente deux pieds (32) neuf pouces (9) et deux lignes (2) de face à la rue Sud Remparts, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, de quatre-vingt quinze pieds (95) quatre pouces (4). Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par le numéro municipal 754 Sud Remparts. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant de grandes chambres au rez-de-chaussée (occupée par un ferblantier) et deux chambres à l'étage supérieur, galeries de face et dans le fond et une cuisine en briques à deux étages dans le fond ayant deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au premier étage, galerie, cuve, hangar, etc., rapportant $420 par an.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville; désigné par le numéro 19, dans l'ilet No 18, maintenant ilet No 403, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de l'ancienne municipalité No 2, le 1er mai 1840, et déposé à l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne et Robertson, l'avenue Cleveland, anciennement Jackson ou Gasquet, et l'avenue Tulane, anciennement Commune. Le dit lot mesure, au pied américain, vingt-cinq (25) pieds de face à la rue Claiborne, entre les avenues Cleveland et Tulane, sur une profondeur de cent dix (110) pieds, entre lignes parallèles. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par le numéro municipal 258 rue Claiborne.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une bâtisse en bois à une étage, avec quatre chambres et une bâtisse en bois dans le fond à deux étages, ayant deux chambres sur l'étage du bas et deux chambres sur l'étage du haut, avec hangar bien entouré, 3 cuves, water works, etc., rapportant $300 par an.

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Philip, Première et St-Denis, étant désigné par le No 13 sur un plan de C. F. Zimpel, voyer, en date du 26 mai 1833, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville; le dit lot forme l'encoignure des rues Dryades et Philip, mesurant trente [30] pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de cent cinquante [150] pieds entre lignes parallèles et face à la rue Philip.

Les améliorations sur l'encoignure des rues Dryades et Philip consistent en une bâtisse en bois à un étage, ayant deux chambres occupées comme grocerie et bar-room. Adjoignant est une bâtisse en bois à deux étages, ayant deux chambres au-dessous et deux chambres au-dessus; cuve, hangar fermé, etc., et rapportant $360 par an et faisant face à la rue Philip. Touchant à l'encoignure est une résidence simple et double, ayant huit chambres en tout, cuve, hangar et rapportant $264 par an, connue par les numéros 1914 et 1916 rue Philip.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le crédit s'il y en a à un et deux ans, représenté par billets garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et portant un intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement. Dix pour cent sur le montant de l'adjudication de dépôt seront requis par les encanteurs pour lier la vente. Les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1896 payables par les acquéreurs.

Actes de vente pardevant Joe. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er fév—1 2 9 16 23 25—mars 1 2 3

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN COTTAGE DESIRABLE

Double en Bois.

Nos 726 et 728 Rue St-André,

Entre Annonciation et Chippewa.

Succession de Robert Mullen et de Mme Anne Neson Mullen.

No 43 241—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur.—Bureau 813 rue Commune.—MARDI, 31 mars. 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 25 février 1896, rendu dans la susdite succession—

Le double cottage en bois bien situé, Nos 726 et 728 rue St-André, contenant 4 chambres en tout, abavents et citernes et allées de chaque côté. Le lot est décrit comme suit: Un certain lot de terre situé dans le faubourg Lafayette, Quatrième district de cette ville, formant une partie du lot original No 8 de l'ilet No 11, borné par les rues Chippewa, Annonciation, Joséphine et St-André, mesurant 30 pieds de face à la rue St André sur 119 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Dans un bon voisinage, avec beaucoup d'espace sur le devant pour améliorations additionnelles.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devra déposer 10 pour cent comptant pour lier la vente.
Acte de vente pardevant ——, N. P., aux frais de l'acquéreur.
1er mars—1 8 15 22 29—à date

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 6552.

SUCCESSION DE FRANK LAUER.

Terrain de valeur à l'encoignure des rues Joséphine et Annonciation.

PAR E. CURTIS, encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. George H. Théard, juge, daté le 3 janvier 1896, et aussi un ordre supplémentaire à moi adressé et portant la date du 27 février 1896, je procéderai à la vente le MERCREDI 8 avril 1896, à midi, à la

Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 54 et 56 rue Baronne.

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou pouvant en quelque sorte y appartenir, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 73, borné par les rues Joséphine, Chippewa, Jackson et Annonciation; lequel dit lot est une partie du lot original numéro sept et forme l'encoignure des rues Joséphine et Annonciation et mesure d'après un certain croquis et certificat d'arpentage fait par Duney, ingénieur civil et voyer, daté le 11 décembre 1895, annexé à un acte daté le 31 décembre 1895, enregistré en l'étude d'Edgar M. Cahn, notaire public en cette ville, trente (30) pieds de face à la dite rue Joséphine sur cent vingt (120) pieds de profondeur et face à la dite rue Annonciation.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1896, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. M. Cahn, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
1mars—1 8 15 22 29 avril 5 6 7 8

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence en briques de choix à deux étages, 937 rue Delord, entre Baronne et Dryades.

RETIRÉE DE LA RUE, GRANDES GALERIES sur la façade et sur le côté, grand jardin, cour briquetée et pavée, rue gravelée en face, près des marchés, écoles, églises et à dix minutes de marche de la rue Canal, en un voisinage des plus raffinés de la ville.

SUCCESSION DE BRIDGET SMITH.

No 48,144.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau, 610 rue Gravier—Il sera vendu, MARDI, 24 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 10 février 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Delord, anciennement Triton Walk, Julia, Baronne et Dryades, désigné par le numéro 52, sur un certain plan dressé par C. E. Zimpel, député-voyer des Etats-Unis, le 5 novembre 1833, déposé au bureau de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, et mesurant vingt-cinq [25] pieds de face à la rue Delord sur une profondeur de cent vingt [120] pieds entre lignes parallèles et ouvrant sur une allée dans le fond ouvrant sur les rues Baronne et Julia, en usage en commun avec les autres lots touchants.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste s'il y en a, à un et deux ans, en billets garantis par hypothèque portant intérêt de 8 pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; les acquéreurs devront en sus du prix d'adjudication, assumer les taxes de 1896. Ils devront déposer dix pour cent du prix au moment de la vente.

Actes de vente pardevant B. Ory, notaire public, aux frais des acquéreurs.
16 fév—16 23—mars 1 8 15 22 23 24

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louisiana Furniture Manufacturing Company, en liquidation.

No 46,523—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 12 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre en date du 4 février 1896, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dix certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos un à dix, tous dix inclusivement, de l'ilet B (maintenant ilet 63), bornés par les rues Front, Dufossat, Bellecastle et le fleuve Mississipi, et mesurant chacun 30 pieds 9 lignes de face à la rue Front, sur toute la profondeur de la dite rue Front, sur les rues Dufossat et Bellecastle au fleuve Mississipi et entre lignes parallèles, mesure américaine, étant l'ilet entier ou 300 pieds 11 pouces et 2 lignes; les dits lots figuraient autrefois sur un plan de William Forshey désigné par le No 9, et déposé en l'étude de C. C. Ladreyere, ancien notaire en cette ville, avec le droit de batture et d'accroissement futurs, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété sera vendue en totalité ainsi qu'elle est décrite ci-dessus, ou subdivisée comme suit, pour satisfaire la demande:

1. Cette portion de terre s'étendant entre les rues Front, Dufossat et Bellecastle et la Levée, et ayant des améliorations là dessus.

2. Cette portion de terre s'étendant entre la Levée, les rues Dufossat et Bellecastle et le fleuve Mississippi, avec le droit de batture et d'accroissement futur. Le tout d'après un plan et arpentage qui doit être exhibé à la Bourse avant et au moment de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans démontrée par des billets portant 6 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, les dits billets à un et deux ans, respectivement, subdivisés en montants pouvant être distribués entre les parties intéressées garantis par hypothèque spécial, lien du vendeur et privilège sur la dite propriété, avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour mettre en vigueur la collection des billets; les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets; et les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1896, au dessus et en plus le prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Actes de vente, pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
9 fév—9 16 23—mars 1 8 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Stock. Comptes Ouverts. Meubles de Maison.

Succession de Frank N. Volckmann.

No 46,897—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

JEUDI, 12 MARS 1896.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau nouveau numéro 123 rue Carondelet—JEUDI 12 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 27 janvier 1896, il sera vendu aux enchères publiques:

Une action du stock du Young Men's Gymnastic Club.
Une action du stock du Olympic Club.
Cinq actions du stock de la New Orleans Coopérative Bank, en liquidation.—Un billet promissoire de Mme M. L. Packett pour $137.
Un lot de meubles de maison; le tout d'après l'inventaire enregistré.
Conditions—Comptant.
1er mars—1 5 8 12

PAR CURTIS & WALMSLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par ordre de Cour et le consentement de toutes les parties intéressées.

Jolie Résidence AVENUE ST-CHARLES, DANS LE CENTRE — DU — District aux Jardins,

Entourée des MAGNIFIQUES DEMEURES — DE — Mme Whitney, MM. Farrar, Renaud, Preston, etc., etc.,

Entre l'avenue Jackson et la rue Philippe,

Avec Terrain donnant sur la rue Philippe.

PAR CURTIS & WALMSLEY, Wm P. Curtis, encanteur—Bureau 137 rue Carondelet—JEUDI, 5 mars 1896, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, à midi—

L'admirable Cottage élevé,

No 2228 avenue St Charles, près la rue Jackson, situé dans le Quatrième District, dans l'ilet borné par les rues St Charles Jackson, Prytanée et Philippe et mesurant environ 65 pieds de face à l'avenue St-Charles sur la profondeur exceptionnelle de 182 pieds, ensemble avec un terrain sur la rue Philippe, d'environ 18 pieds sur 65 pieds de profondeur.

Le plan est exposé à la Bourse, et renseignements complets à notre bureau.

Conditions—$9 500 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de garantie. L'acquéreur assumera les taxes de 1896, et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Alf. Théard, aux frais de l'acquéreur. 1er mars—5f

ANNONCE JUDICIAIRE.

Voulez-vous un Placement Sûr?

No 733 rue Julie entre St-Charles et Carondelet.

Situé dans un endroit central et dans un voisinage des plus désirables. Rapportant $40 de loyer par mois; à cinq minutes de marche de la rue du Canal.

Sujet à un bail jusqu'au 30 sept. 1896

Succession de Mme Mary L. Russ.

No 48,017—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JEUDI, 5 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune.

PAR CURTIS & WALMSLEY—W. P. Curtis, encanteur—Bureau No 137 rue Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 21 janvier 1896, pour le compte de la dite succession, sera vendue à l'encan, la propriété ci-après décrite à savoir—

Tout et en particulier les bâtisses et améliorations maintenant érigées et se trouvant sur cette portion de terre située et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Julie, St-Joseph et St-Charles, laquelle est désignée comme le lot D sur un plan d'arpentage dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, sous la date du 27 mars 1879, annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 17me jour de mai 1879 et mesurant vingt-sept pieds et onze pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 109 pieds 7 pouces entre lignes parallèles. Aussi, le droit d'occuper et de posséder les dites bâtisses et améliorations et la portion de terre ci-dessus, désignée par la lettre D, sur laquelle est érigée jusqu'à l'an 1906 pour la partie de cela qui est composée des parties des lots numérotés 18, 19 et 20 sur un plan lithographié annexé à un acte passé pardevant J. O. Stark, autrefois un notaire en cette ville, le 14 mars 1856, et jusqu'à l'année 1907 pour la partie de cela qui est composé du lot numéroté 21 sur le dit plan et du remboursement de la valeur alors des dites bâtisses et améliorations par la "Poydras Female Orphan Society".

Toutes les particularités des dits baux et contrats peuvent se voir en se référant aux susdits actes pardevant le dit T. O. Stark, 14 mars '56 et 5 mars '57, R. W. Montgomery et Thos B. Lee, et le transfert des susdits à S. P. Russ d'après l'acte pardevant le même notaire, le 2me jour de février 1860.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes pour 1896 et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. Hero, jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Voyez le plan exposé à la Bourse des Encanteurs.
2 fév—2 9 16 23—mars 1 à date

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael L. Dowling.

Mercredi, 25 mars 1896.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune, le MERCREDI, 25 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre en date du 19 février 1896, émis par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District Division E, dans l'affaire intitulée succession de Michael L. Dowling, No 42,258 du dossier de la susdite cour, et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

Encoignure St Jacques et Religieuse.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, St-James, Market et St-Thomas désigné par la lettre A, sur un plan par D. M. Bossnans député voyer de ville, daté le 14 août 1889, le dit lot mesure, d'après le dit plan, trente-deux pieds de face à la rue Religieuse sur une profondeur et face à la rue St James de soixante-trois pieds.

Les améliorations consistent d'un magasin et résidence en briques à deux étages et mansarde, couvert en ardoises, contenant 8 chambres, citerne, hangars, etc.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur portant huit pour cent par an d'intérêt, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, spécialement garantis par hypothèques et lien du vendeur sur la propriété vendue, la police d'assurance à être transférée ensuite avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année courante, dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

Acte de vente passé pardevant Jules F. Meunier, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.
23 fév—23—mars 1 8 15 22 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE—Une chance capitale pour un placement. Un billet en lien de vendeur garanti par hypothèque et lien de vendeur sur propriété foncière de ville Dans l'affaire de la United States Loan and Building Co., en liquidation. No 46,712—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B."

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau, 512 rue Carondelet JEUDI, 12 mars 1896, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières et d'Encan, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division "B," daté et signé le 28 février 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir: Il sera vendu à l'enchère publique, un certain billet de Hester Wilson, daté du 15 avril 1895, pour la somme de sept cent et deux dollars et quarante sous payable à son propre ordre, et par elle endossé en conformité avec la Charte et les lois établies de la compagnie, sur lequel billet il reste dû la somme de six cent et quatre vingt dollars et quarante quatre sous, lequel dit billet est garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur d'après l'acte passé pardevant J. J. Woulfe, notaire, le 15 avril 1895.
Conditions—Comptant sur les lieux.
1er mars—1er 5 7 8 11 12

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants à l'Encan.

Succession de Mme S. A. Knapp.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 46 462.

PAR JOHN J. CASTELL & CIE., John J. Castell, encanteur—Bureau No 144 rue Carondelet, près Commune—Il sera vendu aux enchères publiques, le MERCREDI, 4 mars 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 23 décembre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les articles suivants—
1 lot de diamants.
Conditions—Comptant. 23fév—mars 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de John Wade.

No 21,717.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

PAR JOHN J. CASTELL & CIE—John J. Castell, encanteur—Bureau No 144 rue Carondelet—Il sera vendu aux enchères publiques le JEUDI, 26 mars 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 20 février 1896, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un lot de terre (sans les améliorations) dans l'ilet borné par les Champs-Elysées, et les rues Marigny, Villeré et Robertson, mesurant 30'4" 5" sur la rue Robertson par 119' 8" de profondeur, décrites dans l'acte de vente le 2 novembre 1888 pardevant John R. Légier. Conditions—comptant. Vente pardevant John R. Légier.
23 fév—23—mars 1 8 15 22 26

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chevaux, Corbillard, Voitures, Cercueils, Buggy, Wagon, Harnais.

MEUBLES DE MAISON ET DE CUISINE.
SUCCESSION DE JOHN GILDING.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 48,489.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau No 610 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MERCREDI 4 mars 1896, à 11 heures A. M., en vertu de et conformément à un ordre, daté et signé le 21 février 1896, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, absent pour cause de maladie—

Le contenu de l'établissement de pompes funèbres et de la résidence, nouveau No 823 rue Julie, entre Baronne et Carondelet, consistant en Chevaux, Corbillard, Voitures Buggy, Wagon, Harnais, Meubles de Maison et de Cuisine, le tout d'après inventaire dans l'affaire ci-dessus intitulée.
Conditions—Comptant.
22fév—22 23 25 mars 1 à date

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un "Cash Register", un Paravent de Buvette.

Succession de P. J. Caldwell.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—MARDI, 3 mars 1896, à 11 heures A. M., au local No 420 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 25 février 1896, dans l'affaire et pour le compte de la succession de P. J. Caldwell, Dossier No 48,193 de la dite Cour, il sera vendu à l'encan—
Un "Cash Register", un Paravent de Buvette.
Conditions—Comptant. 29fév—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BON PLACEMENT.

La convenable et élégante résidence-cottage No 926 rue Dauphine, près la rue St-Philippe.

W. N. VILLAVASO et J. DIBOS versus leurs créanciers.

No 44,630—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "C".

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune, le MARDI, 17 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", daté du 5 février 1896, in re W. N. Villavaso et J. Dibos, versus leurs créanciers, Docket No 44,630 de ladite Cour; il sera vendu aux enchères publiques, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Dumaine et St-Philippe, mesurant 25 pieds de face à la rue Dauphine sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en la résidence-cottage convenable et confortablement emménagée, couverte en ardoises, connue comme le No 926 rue Dauphine, ayant une bâtisse pour cuisine couverte en ardoises dans le fond; cour avec pavage Schillinger, citerne, gaz, water works. Voisinage bon et agréable. L'ilet est pavé en pierres et est en bon état.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété, portant l'intérêt usuel de 8 pour cent par an, de la date jusqu'au paiement final; ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication. 9fév—9 16 23 mars1 8 17

AVIS AUX CREANCIERS.

In Re United States Loan and Building Company en Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,712—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par A. K. Amacker, Robert Causse, Jr, Joseph Herberger, commissaires liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
1er mars—1 5 10

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 48,730—Division A—Joseph L. Dugas vs ses Créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Joseph L. Dugas au bénéfice de ses créanciers soit acceptée par la cour; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Légier, notaire, en son bureau, en cette ville, No 125 rue Carondelet, commençant le JEUDI, 5 mars 1896, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues. Nouvelle-Orléans, 14 février 1896. Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.—Pour copie conforme: JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
15 fév—15 25—5 mars

VENTES A L'ENCAN

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage entre Héritiers.

LE COTTAGE DOUBLE

Nos 3163 et 3165 rue St-Claude, entre Louisa et Clouet. Et

Trois lots pour bâtir adjacent faisant face à la rue St Claude. Aussi

LE COTTAGE DOUBLE

No 3429 rue Bourgogne, encoignure Elmire, occupé comme Grocerie et Résidence. Et

COTTAGE TRIPLE

Nos 3421, 3423 et 3425 rue Bourgogne, entre Elmire et Désiré.

Mme Margaret Kreuzel, veuve en communauté du défunt Claus Helmke Sr et als versus la mineure Bertha Loretta Buttner et als pour partage.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.—No 46,258.

PAR D. DANZIGER Encanteur, bureau 314 Bâtisse Hennen, MARDI, le 31 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune—En vertu d'un ordre et d'un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 31 janvier 1896 et signé le 7 février 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, etc., situé dans le 3me district de cette ville, dans l'ilet No 402, borné par les rues St-Claude, Louisa, Clouet et Marais et désigné comme lot A, sur un plan de C. Uncas Lewis, député-voyer, en date du 28 mars 1895, déposé en le bureau de F. D. Charbonnet, notaire public, conformément auquel dit plan, le lot ou portion de terre commence à une distance de 31 pieds 6 pouces de l'encoignure des rues Louisa et St-Claude et mesure 58 pieds de face sur une profondeur de 117 pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double, contenant de chaque côté deux chambres, cabinet, galerie couverte, cuisine, etc.

2° Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Louisa, St-Claude, Clouet et Marais, et désignés comme lots Nos 12, 11 et 10, respectivement sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer, nommé ci-dessus et mesurant d'après le dit plan comme suit: Lot No 12 se joignant au lot A vers la rue Clouet mesure 30 pieds de face sur la rue St-Claude, par une profondeur de 117 pieds. Lots Nos 11 et 10 se joignent et mesurent chacun 30 pieds 8 pouces de face à la rue St-Claude par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 117 pieds.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 286, borné par les rues Bourgogne, Elmire, Désiré et Remparts, désigné comme lot A sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer, dont il a été déjà question en ceci, et d'après lequel le dit lot mesure 36 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur 106 pieds de profondeur et de façade à la rue Elmire.

Les améliorations comprennent un cottage double, occupé comme épicerie et résidence, et ayant magasin, quatre chambres, galerie couverte, une entrée pour l'écurie, citerne, etc.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant situé dans le même ilet et district que le lot précédent et désigné par la lettre B, sur le même plan fait par C. Uncas Lewis. Le dit lot B touche le lot A sur le côté le plus près de la rue Désiré et mesure 54 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 106 pieds. Les améliorations consistent en un triple cottage, toit en ardoises, chacun ayant 3 chambres, cuisine, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans. Le crédit en partie s'il en reste à être représenté par des billets des acquéreurs, garantis par liens et privilèges du vendeur sur la propriété vendue et portant huit pour cent par an d'intérêt, à partir de la date jusqu'au paiement.

Les actes de vente devant contenir le pacte de "non alienando," le transfert des polices d'assurances, la clause pénale de 5 pour cent d'honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1896 en plus et en-delà du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 0[0 comptant.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.
28 fév—28 29—mars 1 8 15 22 29 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence à Deux Etages, près du Dépôt de l'Illinois Central R. R., 832 rue Dryades, entre les rues Julie et Delord.

Succession de Elizabeth Doll, veuve de Roman Sieger et épouse décédée de Anthony Guerther, No 48,335, Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR D DANZIGER, encanteur—Bureau 314 Bâtisse Hennen—Le MARDI, 10 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 4 février 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Julie et Delord, et mesure (le dit lot) 27 pieds 5 pouces de face à la rue Dryades, 32 pieds 1 pouce de largeur dans le fond, sur une profondeur de 103 pieds 6 pouces, borné d'un côté par une allée commune 15 pieds de large. Le dit lot mesure aussi, suivant un plan de L. H. Pilié, le 4 février, 1882, 27 pieds 4 pouces 5 lignes de face sur la dite rue Dryades, 32 pieds 6 pouces 7 lignes de largeur dans le fond, 102 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur et de face sur la dite allée commune et 105 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages, contenant à peu près neuf chambres, cour dans le fond et allée sur le côté courant vers la rue Baronne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance à un et deux ans par billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, garantis par hypothèques et privilèges du vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles comprenant les honoraires d'avocats, en cas de procès, transfert d'assurance, etc.

L'acquéreur devant assumer en plus les taxes de 1896 et fera un dépôt de 10 0[0 au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.
8 fév—8 16 22—mars 1 8 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois, et à deux étages, dans le Troisième District, 1450 et 1452 rue Robertson, entre Colombus et Kerlerec, et un lot se joignant. Un ilet des chars électriques des rues Villeré, Esplanade et Claiborne.

Succession de Catherine B. Baar, veuve de G. D. A. Barbier. No 48,298—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR D. DANZIGER, encanteur—Bureau 314 Bâtisse Hennen—Le MARDI, 10 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 6 février 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques:

Deux certains lots de terre, bâtisses, etc., situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colombus, Villeré, Kerlerec et Robertson, et mesurant (les dits lots) chacun 31 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la rue Robertson sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur un des lots (l'autre étant vacant) consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant, de chaque côté, 5 chambres, gaz, hangar, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets des acquéreurs portant 7 0[0 d'intérêt par an, à partir de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et liens du vendeur sur la propriété vendue, acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité comprenant les honoraires des avocats en cas de procès, transfert d'assurance, etc.—L'acquéreur devra assumer en plus les taxes de 1896 et fera un dépôt de 10 0[0 comptant.

Actes de vente par devant Félix J. Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
8 fév—8 9 16 23—mars 1 7 à date.

FER MIGNON
TRÈS EFFICACE contre:
CHLOROSE
ANÉMIE
FAIBLESSE
FER MIGNON
ENRICHIT LE SANG
RÉTABLIT LES FORCES
DONNE APPÉTIT
PARIS, 28, rue Bergère.
Nlle-Orléans: J.-L. LYONS & Cie.

VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

PLACEMENT DE CHOIX,

— EN —

Propriétés du Troisième District, COTTAGES SEULS

— SUR LES RUES —

Royale, Bartholemew et Indépendance.

— ET UN —

SUPERBE SITE POUR BATIR Encoignure des Rues Royale et Bartholemew.

A L'ENCAN.

Dans l'affaire de James Howat et John Robert Howat—Exécuteurs Testamentaires de Mme Catherine Howat vs. Mme Mary Duncan et les Mineurs Ford, No 48,033 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

— ET —

James Howat et John Robert Howat, Exécuteurs Testamentaires de Mme Catherine Howat, vs George Thomas Howat et als.

No 48,079—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

VENTE EN PARTAGE.

PAR J. H. O'CONNOR—Alfred C. Green, Encanteur—Bureau 828 rue Commune,—JEUDI, 19 mars 1896, à midi, à la Bourse d'Encan, de la N. O., Nos 629 et 631 rue Commune, entre St Charles et Camp, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 29 janvier 1896, et signé le 4 février, et d'un ordre daté et signé le 14 février 1896, homologuant une réunion de famille tenue pardevant H. P. Labatut, N. P., aussi en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu et signé le 7 février 1896, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Congrès, Royale et Chartres. Le lot est désigné comme le No 27 sur un plan par N. D'Hémécourt le 17 janvier 1848, et mesure, en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Indépendance sur 98 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu comme le No 626 rue Indépendance, contenant quatre chambres, galerie de côté, hangar, etc.

La propriété ci-dessus décrite étant vendue dans l'affaire No 48033.

2° Un certain lot de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Royale, Jeanne et Dauphine désigné par la lettre B, sur un plan par E. Pilié, voyer, le 15 octobre 1895, le dit lot mesure 34 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Barthélemy, par 76 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur, composé de portions des lots originels Nos 1 2 et 3 du dit ilet.

Les améliorations sont connues comme le No 706 rue Barthélemy, contenant 5 chambres, galerie de côté, etc.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même ilet que et se joignant à la susdite propriété: le dit lot est désigné par la lettre C sur le dit plan par E. Pilié et mesure 31 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Barthélemy sur 76 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en un cottage connu comme le No 710 rue Barthélemy, contenant 4 chambres, hangar, etc.

4° Un certain lot ou portion de terre dans le même ilet que la susdite propriété, désigné par la lettre D sur ledit plan par E. Pilié, étant la partie du fond des lots originaux 1, 2, 3 du dit ilet et commençant à une distance de 76 pieds 3 pouces et 4 lignes de l'encoignure de la rue Barthélemy et mesure 43 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Royale sur 95 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple, connu comme le No 5921 rue Royale, contenant à peu près 8 chambres, galeries de côté, hangar, etc.

5° Un certain lot de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Royale, Jeanne et Dauphine, désigné par la lettre E, sur un plan par E. Pilié, 15 octobre 1895; le dit lot mesure 29 pieds 10 pouces de face à la rue Barthélemy, par 76 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur et de face à la rue Royale.

Les propriétés 2e, 3e, 4e et 5e décrites étant vendues dans l'affaire No 48 079.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il en reste, en paiements égaux à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur divisés en montants pour correspondre avec les intérêts des mineurs, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication, et à être garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, ainsi que le transfert des assurances honoraires d'avocat; les acquéreurs devant assumer, en sus du prix d'adjudication, le paiement de toutes les taxes de 1896 et déposer dix pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Henry P. Labatut, Esq., notaire public.
16fév—16 23 mars 1 8 15 19

PAR N. WELLS LONGSHORE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur dans le Sixième District.

Rue Berlin entre les rues Camp et Magazine.

Succession de Wm Kinberger.

No 48,133—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR N. WELLS LONGSHORE Encanteur—Bureau No 54 et 56 rue Baronne—MERCREDI, 25 mars 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 54 et 56 rue Baronne, par et en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé et daté le 7 février 1896 je procéderai à la vente à l'enchère publique, des propriétés ci-dessous décrites:

Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 29 du Faubourg Est Bouligny borné par les rues Camp, Milan, Magazine et Berlin, sur un plan déposé dans le bureau de A. Mazureau, désignés comme lots Nos 5 et 6 et mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Berlin par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, d'après le plan à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance s'il en reste, à un et deux ans, garantis par billets avec liens et privilèges du vendeur, portant 8 0[0 par an d'intérêt et les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront en plus et au-delà de leur enchère, les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1896.

Acte de vente pardevant Jno. Bassich, Jr., N. P., aux frais de l'acquéreur.
23 fév—23 mars 1 8 15 24 25

PAR E. A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE—Une moitié indivise de trois lots de terre formant l'encoignure des rues Septième et St-David—Dans l'affaire de la succession d'Horace Whaley—No 38,823—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 47,563—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau No 806 rue Perdido.—MERCREDI, 18 mars 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé le 11 février 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue à l'enchère publique—

Une moitié indivise de trois lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Septième, St-Patrick et St-David, désignés comme lots Nos douze, treize et quatorze, sur un plan dressé par Hedin et Schlarbaum, voyers, daté le 21 novembre 1853 et déposé en l'étude de T. O. Stark, notaire, les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles. Le lot No douze formant le coin des rues Septième et St-David ainsi qu'on pourra le voir plus complètement dans l'inventaire enregistré dans cette affaire.

Conditions—Comptant. L'acquéreur déposera 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 fév—16 23—mars 8 15 18